

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
« ARMP »

TERMES DE REFERENCES N° 003.../ARMP/DG/03/2018

Poste : Chef de Division Technique ;

Lieu de travail :

Durée du Contrat : Indéterminée.

1. Contexte

Dans le cadre de l'installation prochaine des Directions provinciales l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en provinces, « ARMP », conformément à l'instruction de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, contenue dans la lettre de son Directeur de Cabinet référencée n° CAB/PM/DC/CKN/2017/1581 du 07 septembre 2017, l'ARMP procède au recrutement d'un **Cadre de Direction, Grade : Chef de Division**, en vue de pourvoir au poste de **Chef de Division Technique**.

2. Termes de références

2. 1. Dans le domaine de régulation des marchés publics

Placée sous l'autorité directe du Directeur Provincial, le chef de Division technique assurera la supervision des activités de régulation, de statistiques et de nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'antenne provinciale de.....

Sans que ceci ne soit limitatif, il/elle exécutera les tâches suivantes :

- Superviser les activités de régulation des marchés publics en province, par des avis et recommandations à soumettre au Directeur provincial en vue de s'assurer de l'application effective de la réglementation et des procédures de passation des marchés publics et délégations de service public et de contribuer efficacement à la promotion d'un environnement transparent favorable au jeu de la saine concurrence et au développement des entreprises et de compétences nationales stables et performantes ;
- Promouvoir la mise en œuvre, par les acteurs de la commande publique, du système de passation des marchés publics provinciaux, des dispositifs d'éthique et de pacte d'intégrité visant à proscrire la corruption ;
- Veiller à l'utilisation, par les Autorité Contractante, des documents standards type diffusés par la Direction Générale de l'ARMP ;
- Proposer et suivre la mise en œuvre du plan d'action trimestriel des activités de sa division ;
- Veiller à la bonne tenue du registre et à l'archivage des dossiers de recours;
- Orienter les recours auprès du chargé de la régulation pour traitement préalable et présentation de proposition des conclusions y relatives à sa hiérarchie;
- Préparer les audiences du Comité de Règlement de Différends (CRD) et les assister pendant qu'ils sont en réunion ;
- Organiser les séances périodiques d'évaluation pour dégager les performances qui serviront de base pour le renforcement des capacités ;
- Etablir et mettre régulièrement à jour, des banques des données sur les questions jurisprudentielles, les aspects liés à l'application de la réglementation et des dossiers types et manuels de procédures découlant des décisions du Comité de Règlement de Différends (CRD) ;
- Faire le suivi des dossiers de la division en vue de leur aboutissement.

Téléphone : (+243) 89 135 00 00; Web site : www.arpmp-rdc.org; E-mail : arpmpdg@arpmp-rdc.org

Bureaux : Immeuble Crown Tower 4^{ème} étage Croisement BATETELA/Boulevard du 30 juin Kinshasa/Gombe

- Elaborer les termes de référence des missions d'audit et d'enquête ponctuels ;
- Effectuer les missions d'audit et d'enquête ponctuels afin de constater les irrégularités ou violations à la réglementation commises en matière de marchés publics et délégations de service public par l'ensemble des acteurs de la commande publique provinciaux ;
- A la fin de chaque mission (audit ou enquête), dresser un rapport à soumettre au Directeur Provincial.

2. 1. Dans le domaine des statistiques des Marchés Publics et de nouvelles technologies de l'Information publics

Le Chef de Division technique est chargé de la collecte, du traitement et de la publication de l'ensemble des données statistiques de la province.

Pour se faire, il est tenu de :

- Procéder à la collecte des données, à leur traitement et à la transmission des éléments à publier sur le site internet de l'ARMP et dans la revue des marchés publics ;
- Organiser les recensements et enquêtes statistiques en rapport avec les marchés publics au sein des autorités contractantes provinciales ;
- Participer à des réunions des concertations et d'évaluation du système des Marchés Publics avec les acteurs des de la commande publique provinciaux ;
- Transmettre après le quitus du Directeur provincial, les documents à publier sur le site internet de l'ARMP.

3. Qualification et expérience requises

- Etre titulaire d'un ou des diplôme(s) universitaire(s) de niveau minimum (Bac + 5), délivré par une institution supérieure ou universitaire reconnue officiellement en République Démocratique du Congo ou ailleurs et de renommée nationale et/ou internationale, dans l'un des domaines suivants : droit, sciences statistiques, science de la communication et de l'information, informatique ou tout autre domaine apparenté ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) et bonne pratique de l'internet ;
- Avoir une maîtrise des règles et procédures de passation des marchés publics ;
- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dont trois (3) ans au minimum dans le domaine de collecte et traitement des données statistiques et informatiques ;
- Avoir la maîtrise de l'outil d'information, notamment dans les logiciels de traitement des données ;
- Etre apte à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir la maîtrise du français parlé et écrit ;
- La maîtrise de l'une des langues nationales parlée au niveau de la province (Tshiluba, Kikongo, lingala ou swahili) est un atout ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le candidat devra en outre:

- être de nationalité congolaise attestée par un document légalement reconnu (copie de la carte d'identité, du passeport, du permis de conduire ou de l'attestation de nationalité) ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;
- être âgé(e) de 55 ans au maximum.

4. Composition du dossier

- une lettre de motivation manuscrite de sa candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ne dépassant pas deux (02) pages;
- un curriculum vitae dûment signé et mettant en exergue les expériences du candidat ;
- des copies des diplômes requis, dont l'original sera exigé, pour certification, en cas de recrutement ;
- Eventuellement, des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs ;
- Une carte de chômeur.

Téléphone : (+243) 89 135 00 00; Web site : www.armp-rdc.org; E-mail : armpdg@armp-rdc.org

Bureaux : Immeuble Crown Tower 4^{ème} étage Croisement BATETELA/Boulevard du 30 juin Kinshasa/Gombe

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs candidatures à **Monsieur le Directeur Général de l'ARMP** et de déposer le dossier de candidature auprès des points focaux de l'ARMP en province, dont les noms et adresses ci-dessous :

Pour la province de :

1. Nord-Kivu : Monsieur MUDAHEMUKA Jean-Marie-Vianney, Secrétaire Exécutif du Gouvernement provincial, Adresse : Hôtel du Gouvernement provincial, Nord-Kivu, à Goma, E-mail : jmmudahemuka3@gmail.com, téléphone : (243) 0810244780/(243)0853367654.

2. Sud-Kivu : Monsieur KIRIZA MPALIRWA Willy, Directeur provincial de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics, « DPCMP », téléphone : (243) 0994700109-(243) 0815309891-(243) 0893141900 ; E-Mail : mekiriza@yahoo.fr, wilykiriza@gmail.com

3. Ituri : Me Christian MBODJIMA, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion et des Projets des Marchés Publics/ITURI, téléphone : (243) 0816157568/(243)0898035767, E-Mail : mbodjimachristian@gmail.com;

4. Haut-Katanga: Monsieur KANSWE KASONGO Paul, téléphone : (243)0995363563, E-Mail : paulkanswe@gmail.com;

5. Province de Lualaba : Monsieur RUMBU KAYIMBO Roger, Directeur provincial de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics, « DPCMP »/Lualaba, Téléphone : (243) 0998550132, E-mail : rogerrumbu@gmail.com;

6. Province du Kongo-Central : Monsieur NSITU VUVU Edgard, Directeur provincial de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics, « DPCMP »/Kongo Central, téléphone : (243)0824702977-(243)0843884484, E-mail : nsituvuvu@gmail.com;

7. Province ville de Kinshasa : Monsieur MALULU KITITI Bruno, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion et des Projets des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures, E-mail : brunokititi@yahoo.fr ;

6. Date limite de dépôt des candidatures : le 06 avril 2018 à 16 heures, heure locale.

Prière d'inscrire avec stylo de couleur rouge au coin supérieur gauche de l'enveloppe :

Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

«Candidature au poste de Chef de Division Technique de l'Autorité de Régulation des Marchés publics de, à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation ».

Fait à Kinshasa, le **19 MARS 2018**

Stanys BUJAKERA SANGANO
Directeur Général

Visa du PCA
Claudien MULIMILWA BYANKUBI

